



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24159606

égale,
ital,

Dépôt / Registratie

29 OCT. 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0525 955 279**

Nom

(en entier) : **LIGHTINGEUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Internationale Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Belliard 205 à 1040 Bruxelles**

Objet de l'acte : DEMISSIONS/NOMINATIONS ADMINISTRATEUR

P.V. du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2024

Le conseil d'administration acte la nomination du nouveau représentant d'AGID. En effet, suite au départ de Madame Nathalie COURSIÈRE d'IGNES, IGNES n'est plus représenté ; c'est donc un nouveau représentant qui doit être nommé, mais cette fois-ci un représentant pour AGID.

AGID décide donc de nommer Monsieur Fahir GÖK, né le 25 juin 1958 et domicilié en Turquie, à Gokturk Merkez Mah. Cumhuriyet CD NO : 14C D:4 Eyupsultan, comme son nouveau représentant auprès du conseil d'administration.

Ensuite, le conseil d'administration acte la nomination du nouveau représentant de « The Lighting Industry Association (LIA) ». En effet, suite au départ de Monsieur Bob Bohannon au sein de LIA, où il était le représentant au conseil d'administration, un nouveau représentant doit être nommé.

LIA décide donc de nommer Madame Ayca DONAGHY, née le 24 décembre 1985 à Istanbul (Turquie) et domiciliée, au Royaume-Uni, au 30 High Street, Wilburton, Ely, CB6 3RB, comme sa nouvelle représentante auprès du conseil d'administration.

Monsieur F. Gok ainsi que madame A. Donaghy acceptent leur nomination qui prend effet immédiatement.

Monsieur Fahir Gok devient donc le représentant d'AGID au conseil d'administration, et madame Ayca Donaghy devient donc la représentante de « The Lighting Industry Association (LIA) » au conseil d'administration.

Elena SCARONI
Secrétaire Générale
Le 1 Octobre 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).